

Point de vue des ONG environnementales

Résumé

Le présent exposé explique les rapports entre la T&E et la Coalition internationale pour une aviation durable (ICSA).

Énoncé de mission des T&E/ICSA: Réseau international structuré d'ONG environnementales qui portent un intérêt commun aux problèmes de la qualité de l'air, des changements climatiques et du bruit liés à l'aviation, et qui se consacrent à l'établissement et à la fourniture de connaissances techniques spécialisées et de stratégies de politique communes à l'appui des travaux de l'OACI, en vue de réduire les émissions et le bruit provenant du secteur aéronautique.

Compte tenu de la place accordée à l'aviation internationale dans le Protocole de Kyoto, il importait que la collectivité des ONG environnementales participât activement aux travaux de l'OACI sur les émissions.

Nous pensons que les mesures fondées sur le marché, établies par les groupes de travail du CAEP, ne donneront lieu à des restrictions ou des réductions des émissions que si les pays peuvent s'entendre sur des cibles de réduction. Il convient en outre de mettre en place des mécanismes d'application et de vérification. Du point de vue de l'environnement, il importe que ces mesures soient mises en oeuvre à l'échelle mondiale. Toutefois nous recommandons à ce stade que les pays en développement, qui historiquement ne partagent pas la responsabilité de telles émissions, soient dispensés.

S'il est donné suite à l'option des accords volontaires, il faudrait que son application soit confiée à l'industrie, sans recours à des ressources ou des efforts supplémentaires de la part du CAEP/OACI. Les groupes de travail du CAEP ont démontré que les redevances sont efficaces et faciles à mettre en oeuvre à court terme. Lorsque les mécanismes du Protocole de Kyoto seront approuvés, il convient d'y inclure les émissions d'aviation. Les émissions des aéronefs militaires peuvent être exclues pour le moment.

Beatrice Schell

Directrice

Fédération européenne pour le transport et l'environnement (T&E)

Beatrice Schell est observatrice au CAEP, où elle représente la collectivité des organismes environnementaux internationaux.

M^{me} Schell est la Directrice de T&E depuis ces trois dernières années. T&E est la principale organisation parapluie, chargée des questions des transports et de l'environnement en Europe; elle représente une quarantaine d'organisations comprenant environ 1,5 million de membres dans toute l'Europe. Un tiers environ des travaux de T&E est de portée internationale, notamment les activités environnementales liées à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et à d'autres organisations intergouvernementales.

M^{me} Schell s'occupe essentiellement de la coordination et la représentation de la Coalition internationale pour une aviation durable au sein du CAEP. Elle est coauteur du rapport intitulé «Aviation and its impact on the environment» (T&E, 99/6).